

# **DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 22 juillet 2015**

DEPARTEMENT DU TARN

2015-06

**Mairie de VAOUR**

Nombre de Conseillers Date de la convocation : 17 juillet 2015

en exercice : 11 Date d'affichage : 17 juillet 2015

Présents : 9

Votants : 9

Le Conseil Municipal se réunit, en ce jour, sous la responsabilité de Monsieur le 1er adjoint, Bernard HOLDERLÉ.

Présents : CHAUVIN Alain, LE HOUEZEC Cécile, GREZES Catherine, BENZIDANE Djamilia, RAMOS Nicolas, RILEY Douglas, STRAUCH Léonore, VASSEUR Marielle.

Absents : SORIN Pascal, KENKEL Margaretha

Secrétaire : CHAUVIN Alain

## **Ordre du Jour :**

- Bruits de voisinage
- Place du coq
- Délégué préfecture listes électorales
- Point sur le projet de travaux salle des fêtes
- Point sur la voirie
- Achat d'un ordinateur – équipement informatique
- Questions diverses

## **I – INFORMATIONS**

Ce conseil du 22 juillet remplace celui du 9 juillet annulé par manque de personnes pouvant être présentes. Le conseil municipal du mois d'août est annulé suite à la période des vacances.

Rappel : les conseils municipaux sont fixés en principe le 3e jeudi du mois et le 1er jeudi du mois est organisé une réunion informelle. Nicolas RAMOS porte à la réflexion du bienfondé de cette réunion considérant qu'elle fait double emploi avec les diverses réunions de commission.

Bruit du voisinage : Avant l'application « ferme » de la réglementation officielle, une concertation de « bon voisinage » nous semble prioritaire.

Ce principe est à appliquer pour les différentes problématiques de nuisances et notamment à ce jour pour celles constatées dans le secteur de la place des Ormeaux.

Catherine GREZES propose de mener cette négociation avec les différentes parties concernées.

Place du coq : rappel du conseil municipal du 12 mars 2015 concernant la gestion et la circulation au droit de la place du coq.

A l'unanimité sauf une abstention, une délibération sera prise d'une réglementation voire interdiction de stationner et une permission de circulation et d'arrêt pour les riverains de la place du coq. La délibération définitive permettant l'élaboration des arrêtés est conditionnée par la mise en place concrète des aires de stationnement à l'extrémité sud de la rue du Nord.

Délégué de la préfecture pour les listes électorales : Mr Nicolas RAMOS est désigné délégué de la préfecture pour la révision des listes électorales.

Travaux salle des fêtes : en dehors du poste éclairage, les devis remis sont conformes au projet. En ce qui concerne le lot électricité, une réunion complémentaire a eu lieu avec Nicolas RAMOS, avec les trois entreprises sélectionnées. La décision sera prise après la remise de devis modifiés.

Les travaux associés à la mise aux normes des toilettes publiques sont reportés pour des raisons de délais à la rentrée.

Il est décidé la réalisation d'un minimum de travaux de maintenance du système actuel en vue de l'Eté de Vaour. Un devis a été demandé à l'entreprise Béhar plomberie.

Cécile LE HOUEZEC rappelle le projet jeux dans la cour et demande si ce programme peut être intégré au programme salle des fêtes (voir devis espace jeux).

Point sur la voirie : Une visite des différentes zones à traiter a été organisée avec Mr Mesté, référent voirie de la communauté des communes et Mr Bernard HOLDERLÉ. Les travaux de voirie découlant de cette visite pourraient avoir lieu à la rentrée dans le cadre du marché voirie de la 4C. Une visite plus détaillée est néanmoins à reprogrammer. Il a été également question d'une remise au point des panneaux de signalisation.

Equipement informatique : D'ici fin 2016, le remplacement de l'ordinateur semble incontournable. Un conseiller en informatique est souhaité pour mener à bien cet achat. Ensuite, une acquisition de logiciels adaptés est à envisager (voir devis société A.GE.D.I). En complément un ordinateur portable est à acquérir pour l'agence postale à des fins municipales et éventuellement les techniciens municipaux (gestion de l'eau).

Questions diverses :

Pour mémoire gestion du personnel : la gestion du personnel reste à la commission personne composée de Pascal SORIN, Douglas RILEY et Margaretha KENKEL, mais que l'inventaire des tâches émanent des différents conseillers passe par le secrétariat de mairie.

Gendarmerie : nous sommes en attente des propositions d'achat de l'immeuble de la gendarmerie.

Panneau d'information à retirer pendant l'Eté de Vaour. Nouvel emplacement à définir, arbre coupé ?

Presbytère : un nouveau problème concernant le chauffe-eau au logement du presbytère s'est créé (défaut de support). Des travaux de substitution sont à programmer.

La problématique de gestion des eaux usées du bâti secteur des Glycines est évoquée par Djamilia Benzidane. Un état des lieux et une réflexion est à inscrire à la commission Eau.

La Poste : Quel est le devenir de l'immeuble de la Poste ?

Relation avec la gendarmerie : un rendez-vous à court terme est nécessaire pour l'exercice de l'Été de Vaour. Un rendez-vous est à programmer concernant les enquêtes menées actuellement sur la commune.

Le règlement intérieur de cimetière de la commune de Vaour peut être accepté à l'unanimité sous réserve d'adaptation des dispositions et règles à mener en concertation avec Marietta (à rediscuter au prochain conseil).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Fait à Vaour, le 27 juillet 2015

Le 1er adjoint

Bernard HOLDERLÉ

Suivent les signatures

BENZIDANE Djamila    GREZES Catherine    HOLDERLÉ Bernard    KENKEL  
Margaretha

RAMOS Nicolas                      RILEY Douglas                      STRAUCH Léonore

VASSEUR Marielle